

**Synthèse du procès verbal  
Auray / Centre culturel Kenleur  
le samedi 8 octobre 2022 à 9h30**

**Membres élus présents :** Mickaël Avril, Dorothée Bédard-Gy, Elizabeth Bodéré, Solenn Boënnec, Annaïg Bouligand, Hélène Danielo, Cyrille Hémery, Mathilde Kergozien, Anne Kerhoas, Mona Lagouche- Guéguen, Christine Le Bris, David Le Goanvic, Rozenn Le Roy, Klervi Lintanf, Tifenn Martin, Samuel Ouvrard, Yvette Peaudecerf, Louis Ramin, Robert Raulo, Rozenn Tanniou

**Membres de droit présents :** Viviane Aoustin pour Kenleur Loire de Bretagne, Fabien Baudouin pour Kenleur Divroet, Gwenaëlle François pour Kenleur Ile-de-France, Maïwenn Kervella pour Kenleur Penn ar Bed, Françoise Pouliquen pour Kenleur Côtes-d'Armor, Nathalie Radin pour Kenleur Ille-et-Vilaine, Anne-Cécile Tastard pour Kenleur Mor Bihan

**Salariés présents :** Tristan Gloaguen, Mathieu Lamour

**Membres excusés :** Rémy Barbot, Olivier Conan, Marina Flageul (démissionnaire), Sterenn Guével, Philippe Imbert (démissionnaire), Jean-Pierre Thomin

**Secrétariat :** Hélène Danielo

**Ordre du jour :**

- Bilan de la saison
- Rencontres avec nos partenaires
- Les droits SACEM
- Aide confédérale pour organisation de stages fédéraux
- Bilan des commissions
- Kenleuriz, soirée de gala de Kenleur

## 1. Bilan de la saison

### 1.1. Bilan des sorties estivales

230 contrats sont passés par la confédération avec une répartition inégale des différentes catégories. Les organisateurs ont privilégié les groupes d'Excellaïns et les entités cercle-bagad.

Pour Kenleur, peu de manœuvres possibles afin de pallier ce choix, sauf pour le Festival Interceltique de Lorient et le Festival d'Arvor où nous sommes force de propositions.

### 1.2. Le Kenleur Tour

Beaucoup de groupes n'ont pas voulu saisir l'opportunité de l'accueil d'une étape. Nous avons rencontré des responsables de festivals prêts à accepter la caravane.

Alors doit-on proposer de reconduire cet événement en s'appuyant sur les groupes, sur les festivals ou un mix des deux entités ?

### 1.3. Les spectacles en intérieur

Il est fait état des difficultés d'attractivité des spectacles en intérieur pendant cette saison, notamment Kenleurenn, Meliaj et les Kement Tu.

Néanmoins Dañsomp ar vro a affiché complet à Vannes. Soñj a également été joué à guichet fermé à Concarneau et à Quimper.

## 2. Rencontres avec nos partenaires

### 2.1. Éducation artistique et culturelle (EAC)

Rozenn Le Roy a rencontré Béatrice Macé, vice-présidente à la culture, aux droits culturels et à l'éducation artistique et culturelle de la Région Bretagne, et Jean-François Bertrand, adjoint au directeur de la culture et responsable du service arts et développement territorial de la Région Bretagne. Ils lui ont présenté leur feuille de route, principalement axée vers l'EAC.

Ce domaine est budgétairement en stand-by pour l'année 2023 mais Béatrice Macé nous conseille de travailler sur ce domaine afin de répondre aux dispositifs qui seront mis en place pour 2024.

### 2.2. Sonerion

Rozenn Le Roy rend compte de l'échange avec Maïna Daouphars, nouvelle présidente de Sonerion. Elle a exprimé sa volonté de changement, de travailler ensemble et c'est un vrai enjeu car nombre de sujets nous sont communs.

### 2.3. La fédération des offices de tourisme

Une passerelle s'est créée lors de la rencontre avec la fédération des offices de tourisme et Eric Vighetti, directeur de l'office de tourisme de Quimper. Lors de leur assemblée générale, il a mis la culture bretonne au cœur du sujet. Mathieu Lamour a été sollicité pour une conférence sur le volet culturel. Ainsi nombre de responsables ont découvert la variété de nos propositions.

### 2.4. Collectif des festivals

Une journée de travail a eu lieu autour de divers sujets dont l'écologie et la prévention des violences. Kenleur va se porter candidate à l'adhésion au collectif en tant que tête de réseau. Ce dossier sera suivi par la commission Confédération en transition.

## 3. Les droits SACEM

Certains festivals craignent de devoir verser, à l'avenir, des sommes conséquentes pour les droits d'auteurs et souhaitent éviter que les spectacles des cercles et des bagadoù ne soient concernés par des droits type SACEM.

La question se pose également pour les événements organisés par Kenleur.

Le conseil d'administration propose d'insérer la mention suivante dans les contrats : "Les responsables du groupe attestent que les chorégraphies et l'accompagnement musical et chanté de leurs prestations sont libres de droit."

## 4. Aide confédérale à l'organisation de stages fédéraux

Il est rappelé que les fédérations voulant organiser des stages de danse peuvent être aidées par la confédération, à hauteur de 500 € maximum par an, sur présentation de factures.

Il existe maintenant une formule Kejadenn pour les ateliers danse :

- pour les 5 fédérations de Bretagne : 250 € par an,
- pour les fédérations Divroet et Ile-de-France : 400 € par an.

## 5. Bilans des commissions

### 5.1. La commission Formations

Trente personnes ont présenté leur candidature à la formation de moniteur dont trois en auditeurs libres qui ne pourront pas se présenter à l'épreuve finale avant 4 ans.

La limitation des inscriptions a été induite par l'obligation d'un tutorat. Le sujet sera retravaillé en commission Formations.

### 5.2. La commission Costumes

Des modes et nous est un événement très intéressant mais la commission souhaiterait lui donner un peu plus de visibilité et d'ampleur.

Le fait que cette manifestation soit englobée dans le week-end de la finale de la Saint-Loup présente des avantages par le partenariat mais également des inconvénients, l'événement étant noyé dans le contexte du championnat. La commission va donc y travailler dans trois directions : le portage, le calendrier et l'organisation.

### 5.3. La commission Ateliers danse

La commission a travaillé principalement sur l'organisation des Kejadennou.

Un kejadenn a déjà eu lieu cet été à Redon avec Ronan Autret en intervenant. Le second kejadenn, également animé par Ronan Autret, a eu lieu à Saint-Armel. D'autres sessions seront organisées prochainement dans les autres fédérations.

Le principe des Kejadennou est basé sur une participation financière de la confédération, une participation active du groupe local et de la fédération et une gratuité pour tous.

### 5.4. La commission Évaluation

Suite aux réponses des cercles aux questionnaires sur l'évaluation 2022 et suite à la journée d'échanges organisée le 24 septembre dernier à laquelle 140 personnes ont participé, une ébauche de projet de règlement sera envoyé aux cercles fin octobre.

Trois voies possibles : le championnat, la labellisation et les compagnies. Les modalités plus précises seront travaillées par la commission.

Cette proposition de système d'évaluation est validée par les administrateurs. Deux administrateurs s'abstiennent.

## 6. Kenleuriz, soirée de gala de Kenleur

Kenleuriz sera un temps de convivialité qui aura lieu à Pontivy le 10 décembre prochain.

Cette journée comportera l'assemblée générale de Kenleur, la remise de prix et un fest-noz.